FAQ
BOURSES FRANCE EXCELLENCE
DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU VIETNAM

Q : Une pré- inscription en Master 1 est elle valable pour postuler à une bourse France Excellence ?
R : Non, la bourse France Excellence est réservée aux étudiants en master 2 et en doctorat. Si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire vietnamien avec mention bien ou plus, ou si vous êtes en dernière année universitaire avec un excellent dossier académique, vous pouvez candidater directement en master 2 en France.

Q : Si je prépare un master professionnel, est-ce que je peux postuler à une bourse France Excellence ?
R : Oui, tous les masters, professionnels et recherche, sont éligibles.

Q : Si je prépare un master en anglais, est-ce que je peux postuler à une bourse France Excellence ?
R : Oui, si vous préparez ce master en France dans un établissement français d'enseignement supérieur et que votre dossier répond aux critères d'éligibilité.

Q : Est-ce qu'il y a un quota de bourses pour le sud, le nord et le centre?
R : Non, il n'y a aucun quota, ce sont les meilleurs dossiers qui sont sélectionnés, quelle que soit l'origine géographique du candidat.

Q : Est-ce qu'il y a une répartition fixe du nombre de bourses par domaine?
R : Non, ce sont les meilleurs dossiers qui sont sélectionnés dans la mesure où ils s'inscrivent dans les domaines prioritaires (sciences fondamentales, sciences de l'ingénieur, économie et gestion, droit et sciences politiques).

Q : Est-ce que l'on peut faire acte de candidature dans un autre domaine que ceux qui ont été énumérés?
R : Si vous candidatez dans un autre domaine que les domaines cités (sciences fondamentales, sciences de l'ingénieur, économie et gestion, droit), votre dossier ne sera pas examiné prioritairement.

Q : Si je ne suis pas encore diplômé, est ce que je peux candidater ?
R : Oui, si vous êtes en dernière année d'université pour la bourse de master ou en master pour le doctorat. Vous devez inclure, dans votre dossier, l'attestation d'inscription de l'année en cours et si possible les notes obtenues au premier trimestre.

Q : Parmi tous les critères cités, lesquels sont déterminants pour l'attribution de la bourse?
R : Tous les critères (excellence du candidat, qualité du projet d'études, motivation du candidat, niveau de français) sont déterminants.

Q : Quel est le niveau de langue exigé pour candidater à une bourse France Excellence ?

R : Le niveau de langue requis est déterminé par l'établissement d'enseignement supérieur français d'accueil (dans la majorité des cas, il correspond au niveau B2), et sera pris en compte dans l'évaluation du dossier. Pour les étudiants qui suivront un cursus en anglais, aucun niveau de français minimal n'est exigé (ils sont exemptés de TCF) ; cependant, une maitrise même approximative du français est très fortement conseillée, notamment afin de favoriser une intégration efficace.

Q : Est-ce que je dois aussi avoir un directeur pour mon sujet de master? Le projet de recherche est-il obligatoire dans le dossier de bourse de master ?
R : Pour le master, c'est l'inscription qui importe. Si la pré- inscription n'est pas encore ouverte, les échanges avec le responsable du master doivent figurer dans le dossier ainsi que toutes les démarches effectuées en vue de cette inscription.

Q : Si je n'ai pas deux professeurs (un français et un vietnamien) pour mon sujet de thèse, est-ce que je peux déposer mon dossier?
R : Oui, mais les dossiers avec une cotutelle de thèse sont prioritaires.

Q : Peut-on déposer un dossier de candidature quand l'établissement d'accueil français exige le diplôme de fin d'études pour donner l'inscription ?

R : Dans ce cas, le dossier de candidature doit inclure les échanges avec l'établissement d'accueil qui peut envoyer une attestation d'inscription sous réserve de réussite du candidat à son diplôme en cours.

Q : En quoi consiste la présentation du projet personnel ?

R : La présentation du projet personnel doit fournir aux jurys les éléments lui permettant d'évaluer les choix du candidat en termes d'établissement d'accueil, de cursus, de sujet par rapport à son cursus antérieur et à l'insertion professionnelle future, ainsi que la motivation du candidat à réaliser ce projet. Aucune règle de présentation n'est imposée pour atteindre cet objectif.